

PRÉAMBULE

Les présentes règles de gouvernance et la politique de confidentialité en matière de protection des renseignements personnels (la « Politique ») visent à déterminer les principes que Pointe Nord immobilier Inc. et ses représentants lors de la collecte, de l'utilisation, de la communication, de la conservation et de la destruction des renseignements personnels.

La Politique prévoit entre autres l'encadrement des obligations incombant à Pointe Nord immobilier Inc. notamment quant aux rôles et responsabilités du responsable de l'accès et de la protection des renseignements personnels (le « Responsable de la PRP ») et de ses employés dans le traitement des renseignements. Les droits des personnes concernées par les renseignements personnels collectés, utilisés, communiqués, conservés et détruits par Pointe Nord immobilier Inc. y sont contenus, tout comme le processus de traitement des plaintes relatives à la protection des renseignements personnels.

La Politique s'applique à l'égard de tous les renseignements personnels relatifs aux, clients, fournisseurs, utilisateurs des plateformes, personnels et employés (les « Personnes concernées »).

1. CONSENTEMENT

En visitant ou utilisant le site Internet de Pointe Nord immobilier Inc., ou en communiquant autrement avec nous, notamment pour avoir de l'information ou faire une transaction sur des propriétés à vendre ou à louer, vous acceptez d'être lié par la présente Politique et vous consentez à ce que vos renseignements personnels soient recueillis, utilisés, communiqués, conservés et détruits conformément aux modalités décrites à la Politique.

Pointe Nord immobilier Inc. ne recueille aucun renseignement personnel de personnes de moins de 14 ans.

2. RESPONSABILITÉS DE POINTE NORD IMMOBILIER INC. ET DU RESPONSABLE DE LA PRP

Pointe Nord immobilier Inc. est responsable de la protection des renseignements personnels qu'elle détient, que leur conservation soit assurée par elle ou par un tiers et quelle que soit leur forme (écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre).

À ce titre, Pointe Nord immobilier Inc. prend les mesures de sécurité qui s'imposent pour protéger ces renseignements de manière proportionnelle à la sensibilité de ceux-ci et se dote de la présente Politique.

Le Responsable PRP de Pointe Nord immobilier Inc. assure le respect et la mise en œuvre des présentes règles et des obligations de Pointe Nord immobilier Inc. en matière de protection des renseignements personnels. Il participe notamment à la prévention et à la gestion adéquate des

PREAMBLE

The purpose of these rules of governance and the confidentiality policy regarding the protection of personal information (the "Policy") is to determine the principles that Pointe Nord Immobilier and its representatives will follow when collecting, using, communicating, retaining, and destroying personal information.

Among other things, the Policy provides a framework for Pointe Nord Immobilier's obligations, particularly with respect to the roles and responsibilities of the person responsible for access to and protection of personal information (the "PPI Manager") and his or her employees in handling personal information. The rights of persons concerned by personal information collected, used, communicated, retained, and destroyed by Pointe Nord Immobilier are contained in the Policy, as is the process for handling complaints relating to the protection of personal information.

The Policy applies to all personal information relating to customers, suppliers, platform users, staff and employees (the "Data Subjects").

1. CONSENT

By visiting or using the Pointe Nord Immobilier's website or otherwise communicating with us, including to obtain information or conduct a transaction on properties for sale or rent, you agree to be bound by this Policy and consent to the collection, use, disclosure, retention, and destruction of your personal information as described in the Policy.

2. RESPONSIBILITIES OF Pointe Nord Immobilier INC. AND THE PERSON RESPONSIBLE FOR THE PPI

Pointe Nord Immobilier is responsible for the protection of personal information in its possession, whether it is held by Pointe Nord Immobilier or by a third party, and regardless of the form in which it is held (written, graphic, sound, visual, computerized, or other).

As such, Pointe Nord Immobilier takes appropriate security measures to protect such information in a manner commensurate with its sensitivity and has adopted this Policy.

The PPI Manager of Pointe Nord Immobilier ensures that these rules and Pointe Nord Immobilier obligations regarding the protection of personal information are respected and implemented. In particular, he or she participates in the prevention and appropriate management of privacy incidents, the complaint handling process and Privacy Impact Assessments ("PIAs") as required.

3. CHANGES TO THE POLICY

Pointe Nord Immobilier reserves the right to make changes to the Policy at any time by notifying its users on this page and/or by sending a notice to the Persons concerned through any contact information at our disposal. It is recommended that you consult this page regularly, referring to the date of the last modification. If the modifications affect the initial consent, Pointe Nord Immobilier will collect a new consent, if necessary.

4. THE INFORMATION WE COLLECT

Pointe Nord Immobilier only collects personal information that is necessary to carry out its activities in the sale and management of Nex condominium real estate development. For example, information may be collected for the purpose of completing a real estate transaction, for record-keeping purposes, for the monitoring of professional practice by the "Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec "(OACIQ), or for any other purpose determined by Pointe Nord Immobilier INC. and made known to the person whose consent is being sought. Your information may also be used to invite you to our events.

We collect the following information, in whole or in part, when you use our platforms or otherwise communicate with us.

- a. First name and surname
- b. Date of birth
- c. Marital and family status
- d. Telephone number
- e. E-mail
- f. Personal mailing address
- g. Principal occupation and professional title
- h. Social insurance number
- i. Property purchased or sold
- j. Financial information
- k. Transaction Price
- l. Comments and e-mails
- m. Driver's license no.
- n. Permanent resident card
- o. Passport
- p. Health insurance card

5. ACCURACY OF PERSONAL INFORMATION

We are committed to keeping your personal information accurate, complete, and up to date. If your information changes, please notify us immediately so that we can make the necessary changes.

6. ACCESS AND RECTIFICATION

To access or obtain a copy of the personal information we hold about you, or to have inaccurate personal information amended, you may send us a written request. You may also ask how this information is used and ensure that it is accurate and complete, and update it if necessary, to the extent permitted by law.

7. SECURITY MEASURES

Pointe Nord Immobilier maintains strict security measures to protect your personal information from unauthorized access, use, disclosure, modification, loss, theft, or any other breach of security. The information we collect is protected by computer security measures that are reasonable in light of its sensitivity.

Physical and physical security measures include:

- Access-controlled offices and locked filing cabinets;
- restricting access to your personal information to a select group of people;
- written contractual obligations with third parties who require access to your personal information, requiring them to protect, through security measures, the confidentiality and security of your personal information and to use it only for the purposes of the contract, mandate or service they are performing.

Computer security measures include:

- the use of passwords;
- regular review of our security practices;
- regular upgrading of our technological equipment;

8. DISCLOSURE TO THIRD PARTIES

Personal information is used and communicated for the purposes for which it was collected and with the consent of the person concerned. In certain cases, provided for by law, personal information may be used for other purposes, for example, to detect and prevent fraud or to provide a service to the person concerned.

Pointe Nord Immobilier may be required to disclose personal information to third parties, for example, suppliers, contractors, subcontractors, agents, insurers (such as the “Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du courtage immobilier du Québec” [the FARCIQ]), professionals, other regulators, or outside Quebec.

Pointe Nord Immobilier may, without the consent of the person concerned, communicate personal information to a third party if such communication is necessary for the execution of a mandate or a contract for services or business. In such cases, Pointe Nord Immobilier will draw up a written mandate or contract in which it will indicate the measures to be taken by its agent to ensure that the personal information entrusted to it is protected, that it is used only for the purposes of the mandate or contract and that it is destroyed once the mandate or contract has ended. The co-contractor must also undertake to cooperate with Pointe Nord Immobilier in the event of a breach of confidentiality of personal information.

Before disclosing personal information outside Quebec, Pointe Nord Immobilier considers the sensitivity of the information, the purpose for which it is to be used and the safeguards that will be in place outside Quebec. Pointe Nord Immobilier will only disclose personal information outside Quebec if its analysis demonstrates that the information will be adequately protected in the location where it is to be disclosed.

9. WITHDRAWAL OF CONSENT

You may change or withdraw your consent to the collection, use and disclosure of your personal information at any time by sending written notice to the PPI Manager. We will process your request as soon as possible.

10. DESTRUCTION OR ANONYMIZATION

Once the purposes for which the information was collected have been fulfilled, Pointe Nord Immobilier will securely destroy or anonymize the information as permitted by law to use it for serious and legitimate purposes. In this respect, Pointe Nord immobilier's professional obligations require it to keep its files for at least ten (10) years following their final closing.

11. CONFIDENTIALITY INCIDENT

A privacy incident is any access, use or disclosure of personal information that is not authorized by law, or any loss or other breach of the protection of personal information.

Pointe Nord Immobilier has established a protocol for managing a privacy incident, which identifies the persons who assist the Privacy Officer and sets out the concrete actions to be taken in the event of an incident. This protocol sets out the responsibilities expected at each stage of incident management, including the measures to be taken to ensure data security.

12. EVALUATION PROCESS

Pointe Nord Immobilier will carry out a PIA assessment in the event of any acquisition project or redesign of our computer systems involving personal information. This will be done in consultation with the PPI Manager, based on the sensitivity of the information concerned, its quantity and its purpose.

13. COMPLAINTS AND PROCESSING

Any Person concerned by personal information collected, used, communicated, or retained by Pointe Nord immobilier inc. may file a complaint with the PPI Manager. The complaint must be made in writing and must indicate the nature of the facts complained of the date on which the incident occurred, and the expectations as to the outcome of the complaint. The PPI Manager will acknowledge receipt of the complaint and process it within a maximum of 20 days.

Pointe Nord Immobilier inc. investigates all privacy complaints and takes appropriate measures to resolve them. For further information on how we handle personal information, please contact:

Danick Rivet,
PPI Manager, Pointe Nord Immobilier Inc.
14 Place du Commerce, Suite 320
L'Île-des-Soeurs, Quebec
H3E 1T5
514 769-6000 ext. 3011
drivet@proment.com

incidents de confidentialité, au processus de traitement des plaintes et aux évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (« EFVP ») au besoin.

3. MODIFICATIONS À LA POLITIQUE

Pointe Nord immobilier Inc. se réserve le droit d'apporter des modifications à la Politique à tout moment en avisant ses utilisateurs sur cette page et/ou en envoyant un avis aux Personnes concernées par le biais de toute information de contact à notre disposition. Il est recommandé de consulter régulièrement cette page, en se référant à la date de la dernière modification. Si les modifications touchent le consentement initial, Pointe Nord immobilier Inc. recueillera un nouveau consentement, le cas échéant.

4. LES RENSEIGNEMENTS QUE NOUS RECUEILLONS

Pointe Nord immobilier Inc. ne collecte que des renseignements personnels nécessaires à l'exercice de ses activités dans le domaine du courtage immobilier. À titre d'exemple, il peut s'agir de renseignements collectés aux fins de la réalisation d'une transaction immobilière, aux fins de la tenue des dossiers, de la surveillance de la pratique professionnelle par l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (l'OACIQ) ou toute autre fin déterminée par Pointe Nord immobilier Inc. et portée à la connaissance de la personne dont on demande le consentement. Nous recueillons les renseignements suivants, en tout ou en partie, lorsque vous utilisez nos plateformes ou communiquez autrement avec nous.

- a. Prénom et nom
- b. Date de naissance
- c. Statut matrimonial et familial
- d. No. de téléphone
- e. Courriel
- f. Adresse postale personnelle
- g. Occupation principale et titre professionnel
- h. No. d'assurance sociale
- i. Propriété achetée ou vendue
- j. Renseignements financiers
- k. Prix de la transaction
- l. Commentaires et courriels
- m. No. de permis de conduire
- n. Carte de résident permanent
- o. Passeport
- p. Carte d'assurance maladie

5. EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous nous engageons à maintenir l'exactitude de vos renseignements personnels et veillons à ce qu'ils soient complets et à jour. Si les renseignements qui vous concernent sont modifiés, veuillez nous aviser immédiatement pour que nous apportions les changements nécessaires.

6. ACCESSIBILITÉ ET RECTIFICATION

Pour avoir accès aux renseignements personnels que nous détenons à votre sujet, en obtenir copie ou faire modifier certains renseignements personnels que nous détenons à votre sujet qui sont inexacts, vous pouvez nous en faire la demande par écrit. Vous pouvez aussi demander comment ces renseignements sont utilisés et vous assurer que ceux-ci sont exacts et complets, et les mettre à jour au besoin, dans la mesure permise par la loi.

7. MESURES DE SÉCURITÉ

Pointe Nord immobilier Inc. applique des mesures de sécurité très strictes pour protéger vos renseignements personnels contre tout accès, utilisation, communication, modification non autorisés, perte, vol, ou toute autre atteinte à la sécurité des renseignements. Les renseignements recueillis sont protégés par des mesures de sécurité informatique raisonnables compte tenu de leur sensibilité.

Les mesures de sécurité physiques et matérielles comprennent :

- des bureaux à accès contrôlé et des classeurs verrouillés;
- la restriction de l'accès à vos renseignements personnels à un groupe sélectionné de personnes;
- des obligations contractuelles écrites avec les tiers qui doivent avoir accès à vos renseignements personnels, les obligeant à protéger, par l'entremise de mesures de sécurité, la confidentialité et la sécurité de vos renseignements personnels et à les utiliser uniquement aux fins du contrat, du mandat ou du service qu'ils exécutent.

Les mesures de sécurité informatiques comprennent :

- l'utilisation de mots de passe;
- un examen régulier de nos pratiques en matière de sécurité;
- une mise à niveau régulière de notre dispositif technologique;

8. COMMUNICATION À DES TIERS

Les renseignements personnels sont utilisés et communiqués aux fins pour lesquelles ils ont été collectés et avec le consentement de la personne concernée. Dans certains cas prévus par la loi, les renseignements personnels peuvent être utilisés à d'autres fins, par exemple, dans le but de détecter et de prévenir une fraude, dans le but de fournir un service à la personne concernée.

Pointe Nord Immobilier Inc. peut être tenu de communiquer les renseignements personnels à des tiers, par exemple, aux fournisseurs, aux cocontractants, aux sous-traitants, aux mandataires, aux assureurs (comme le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du courtage immobilier du Québec [le FARCIQ]), aux professionnels, à d'autres régulateurs, ou à l'extérieur du Québec.

Pointe Nord Immobilier Inc. peut, sans le consentement de la personne concernée, communiquer un renseignement personnel à un tiers si cette communication est nécessaire à l'exécution d'un mandat ou d'un contrat de service ou d'entreprise. Dans ce cas, Pointe Nord immobilier Inc. établit un mandat ou un contrat écrit dans lequel elle (il) indique les mesures que son mandataire doit prendre pour assurer la protection des renseignements personnels qui lui sont confiés, pour que ceux-ci ne soient utilisés que dans l'exercice du mandat ou du contrat et qu'ils soient détruits après sa fin. Le cocontractant doit également s'obliger à collaborer avec Pointe Nord immobilier Inc. en cas de violation de la confidentialité des renseignements personnels.

Avant de communiquer les renseignements personnels à l'extérieur du Québec, Pointe Nord immobilier Inc. tient compte de leur sensibilité, de la finalité de leur utilisation et des mesures de protection dont ceux-ci bénéficieront à l'extérieur du Québec. Pointe Nord immobilier Inc. ne communiquera les renseignements personnels à l'extérieur du Québec que si son analyse démontre que ceux-ci bénéficieront d'une protection adéquate dans l'endroit où ils doivent être communiqués.

9. RETRAIT DU CONSENTEMENT

Vous pouvez modifier ou retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la communication des renseignements personnels vous concernant en tout temps par l'envoi d'un avis écrit au Responsable de la PRP. Nous traiterons votre demande dans les meilleurs délais.

10. DESTRUCTION OU ANONYMISATION

Lorsque les fins pour lesquelles les renseignements ont été collectés sont atteintes, Pointe Nord immobilier Inc. les détruira de manière sécuritaire ou les anonymisera selon les modalités permises par la loi pour l'utiliser à des fins sérieuses et légitimes, d'un délai de conservation prévu par la loi. À cet égard, les obligations professionnelles de Pointe Nord immobilier Inc. l'obligent à conserver ses dossiers pendant au moins six (6) ans suivant leur fermeture définitive.

11. INCIDENT DE CONFIDENTIALITÉ

Est un incident de confidentialité l'accès, l'utilisation, la communication d'un renseignement personnel non autorisé par la Loi ou la perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un renseignement personnel.

Pointe Nord Immobilier Inc. a mis en place un protocole de gestion d'un incident de confidentialité dans lequel sont identifiées les personnes qui assistent le Responsable de la protection des renseignements personnels et qui prévoit les actions concrètes qui doivent être posées en cas d'incident. Ce protocole prévoit notamment les responsabilités attendues à chacune des étapes de la gestion de l'incident incluant les mesures à prendre pour assurer la sécurité des données.

12. PROCESSUS D'ÉVALUATION

Pointe Nord immobilier Inc. procédera à une évaluation des EFVP s'il survient tout projet d'acquisition ou refonte de nos systèmes informatiques qui implique les renseignements personnels. Celle-ci se fait en consultation avec le Responsable de la PRP en fonction notamment de la sensibilité des renseignements concernés, de leur quantité et de leur finalité.

13. PLAINTE ET PROCESSUS DE TRAITEMENT

Toute Personne concernée par un renseignement personnel recueilli, utilisé, communiqué ou conservé par Pointe Nord immobilier Inc. peut déposer une plainte au Responsable de la PRP. La plainte doit être formulée par écrit et indiquer la nature des faits reprochés, la date à laquelle l'incident s'est produit, ainsi que les attentes quant à l'issue de la plainte. Le Responsable PRP accuse réception de la plainte et traite celle-ci dans un délai d'au plus 20 jours.

Pointe Nord immobilier Inc. examine toutes les plaintes relatives à la protection de la vie privée et prend les mesures appropriées pour les résoudre. Pour toute information additionnelle concernant la manière dont nous traitons les renseignements personnels, veuillez-vous adresser à :

Danick Rivet,
Responsable de l'accès et de la protection des renseignements personnels de Pointe Nord
Immobilier Inc.

14, Place du Commerce, bureau 320
L'Île-des-Soeurs, Québec
H3E 1T5

514 769-6000 poste 3011

drivet@proment.com